



**Procès-verbal de la séance de la commission d'établissement de Floréal 21 mars 2022  
Collège de Floréal, salle de projection**

Quart Parents : Nathalie Cheseaux, Charlotte Gyger, Tania Revaz, Nicolas Frémaux

Quart Professionnels : André Fivaz, Karine Perrottet, Letizia Stasi, Floriane Nikles

Quart Organisations : Raphaëlle Deshayes, Françoise Maeder, Marie-Christine Richard, Dominique Barca

Quart politique : Karine Roch

Excusé-e-s/absent-e-s : Sylvie Winkler, Nicolas Gaillarde, Anel Aubert, Emmanuel Laisné, Elena Torriani

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2022
3. Mot du bureau
4. Mot de la directrice
5. Questions et échange sur le rapport de la législature 2017-21
6. Vue d'ensemble des bâtiments de l'établissement et des différents projets
7. Capsule pédagogique : film sur les sorties nature des classes de l'établissement
8. Organisation des groupes de travail :
  - a. alimentation à l'école
  - b. discrimination
  - c. café-parents/café pédagogique
  - d. visibilité de la commission
  - e. nature en ville
  - f. autres propositions
9. Questions des membres : situation de violence à Floréal
10. Divers et propositions individuelles



## 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Nathalie Cheseaux, qui assume la présidence tournante, ouvre la séance à 20h. Elle annonce 5 membres excusés (c.f. liste ci-dessus). Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

## 2. Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2022

Nathalie Cheseaux soumet le PV de la séance du 26 janvier à l'approbation de l'assemblée. Françoise Maeder fait remarquer qu'il est dommage qu'il ne soit pas signé, l'auteure n'étant donc pas reconnue pour son travail. Le PV sera modifié en conséquence.

Mis à part ce changement mineur, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 3. Mot du bureau

1) Nathalie Cheseaux annonce que Charlotte Gyger rejoint la commission, dans le quart parent. Charlotte Gyger se présente: elle est maman d'une fille de 8 ans, et habitante du quartier de la Bourdonnette également depuis 8 ans. Elle est très contente d'intégrer la commission.

Raphaëlle Deshayes rappelle que la commission cherche un représentant de l'école de la Bourdonnette depuis de nombreuses années; elle salue donc chaleureusement l'arrivée de Charlotte et la remercie de sa participation.

2) Le PV de la séance sera pris par Nicolas Frémaux, qui en est remercié, Anel Aubert étant excusée. Par ailleurs des excuses sont faites à Laetizia Stasi, qui n'a pas reçu le PV de la séance précédente pour cause d'oubli, de même qu'à Karine Perrottet, victime d'une faute de frappe dans son adresse e-mail.

3) Nicolas Frémaux fait un retour sur la séance de la séance du CEL (Conseil des établissements lausannois) du jeudi 10 mars 2022 à laquelle il a assisté, ainsi que Floriane Nikles, Karine Roch et Raphaëlle Deshayes. Les points principaux abordés ont été:

### a) Informations générales sur les écoles lausannoises

Les présidents de la Conférence des directrices et directeurs lausannois (dont Mme Winkler) ont relevé un printemps sous le signe de la levée des mesures Covid, les défis organisationnels que la croissance démographique apporte et la mise en place de l'affichage numérique frontal à large échelle dans les classes.

Les priorités de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (DEJQ) pour la nouvelle législature ont été présentées, avec principalement une série impressionnante de constructions et rénovations en cours ou planifiées. A l'exception de la rénovation de Montoie, ces projets ne concernent pas directement l'établissement de Floréal, mais mettent en perspective la question de la croissance du nombre d'élèves et la réponse que la ville y apporte.



## b) Politique municipale en matière de préaux scolaires

Un projet est en cours pour repenser la gestion des préaux scolaires, autour de 3 axes principaux, étant 1) clarifier le statut des préaux vis-à-vis de l'usage hors du domaine et des horaires scolaires, notamment via une signalétique adéquate, 2) repenser l'aménagement des préaux en fonction des besoins de l'enfant et en étant sensible aux questions de genre et 3) végétaliser les préaux de manière à participer à la lutte contre les îlots de chaleur.

## c) Consultation des CET dans les projets concernant les APEMS

Lors de la séance du CEL, Raphaëlle Deshayes a demandé à clarifier la formulation des points 29.h et 30.h du règlement communal, qui prévoient la consultation du CEL et des CET dans le cadre de "construction, rénovation ou transformation de bâtiments scolaires", en omettant la question du parascolaire, pourtant en main du même service.

Tania Revaz soulève la question de savoir quelles étapes concrètes peuvent être entreprises dans le cadre de la commission. Floriane Nikles, également présente lors de la séance du CEL, poursuit: bien sûr on peut être consulté, mais comment peut-on avoir du poids? Par ailleurs, elle fait part de son ressenti sur la séance: elle a été impressionnée par le nombre de chantiers scolaires en cours ou projetés (avec un regret sur le fait que Montriond ne figure pas sur cette liste). C'est une tâche énorme de gérer en même temps la construction à neuf de même que de vieux bâtiments qui n'ont pas été rénovés pendant de longues années. De nouveaux quartiers entiers sortent de terre, et il paraît normal que la ville pare au plus pressé. Il convient de reconnaître que l'équipe en place a pris le problème à bras le corps et a le courage d'avancer.

Raphaëlle Deshayes acquiesce. Cependant, elle regrette le manque de clarté dans la rénovation de Montoie et les développements de l'APEMS de Montoie. Letizia Stasi abonde dans ce sens.

Tania Revaz propose de revenir à la question de la contribution concrète de la commission, ou des prochains développements. Le sujet pourrait revenir sur la table avec l'annonce de la réaffectation possible du cinéma Moderne en APEMS. Raphaëlle Deshayes indique qu'il est toujours possible d'inviter un représentant du service des écoles et du parascolaire pour obtenir plus d'informations.

## d) Divers et propositions individuelles

Lors du CEL le projet Quarto (soutien au quart parent par l'association cantonale des parents d'élève) a été brièvement abordé, dont la participation de la commission de Floréal, de même que la campagne de prévention écrans "- d'écrans + de...", adressée aux ados, et qui ne concerne donc pas directement cette commission.

Finalement, les initiatives "1,2,3 nature", "jardins de poche" et "jardins scolaires" ont été brièvement présentées. Les délais trop courts ont été regrettés, mais la responsable du SPADOM présente a indiqué que des projets soumis tardivement seraient traités avec bienveillance.



- 4) Raphaëlle Deshayes annonce sa participation à la séance de coordination des présidents des CET le 23 mai.
- 5) Nathalie Cheseaux a tenté à deux reprises de prendre contact avec la responsable du projet Quarto, sans succès pour l'instant.
- 6) Mme Winkler (absente) avait proposé une présentation du projet Ping-Pong par Nicolas Gagliarde. Celui-ci étant également absent, on remet ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance.
- 7) Raphaëlle Deshayes revient sur l'exercice de "team building" de la dernière séance. Elle salue l'idée et la participation de chacun, même si le contexte à distance a rendu l'exercice plus difficile. Le bureau propose de poursuivre l'exercice, éventuellement en y consacrant une séance. Floriane Nikles propose de le faire sous forme de balade, qu'elle est d'accord de guider. On remercie Floriane Nikles pour sa proposition, un Doodle sera organisé par le bureau, et on propose d'organiser un apéro canadien en fin de parcours.

#### **4. Mot de la directrice**

André Fivaz prend brièvement la parole au nom de Sylvie Winkler, absente: aucune communication particulière n'est à faire, la priorité de la direction reste de trouver de la place pour tous les élèves à accueillir à la prochaine rentrée. Il est confiant sur le fait que d'une manière ou d'une autre cela sera fait.

#### **5. Questions et échange sur le rapport de la législature 2017-21**

Aucune question n'est posée sur le rapport de la précédente législature, rédigé par Tania Revaz et Lauren Depierraz, et envoyé aux membres de la commission en janvier. Nathalie Cheseaux remercie ses auteures.

#### **6. Vue d'ensemble des bâtiments, de l'établissement et des différents projets**

1) Les dernières démarches et nouvelles au sujet de l'APEMS de Montoie sont discutées. En plus des éléments évoqués lors des précédentes séances, l'association a appris récemment que la parcelle où est situé le bâtiment abritant le nouvel APEMS figure au cadastre comme terrain avec une suspicion de pollution des sols.

André Fivaz demande si la construction a été stoppée sur ce motif (réponse: non), et Floriane Nikles demande des clarifications sur ce que l'association Montelly vit attend comme suite à ce dossier, et quel peut y être le rôle de la commission.

Raphaëlle Deshayes explique qu'à ce stade l'association demande 1) plus de clarté et de transparence dans la communication et 2) un projet d'accueil alternatif, par mesure de précaution, dans l'attente de la clarification sur l'état des sols. Deux rendez-vous sont agendés : un concernant une proposition concrète sur le site de Montoie, un deuxième concernant la question de la pollution.

Floriane Nikles relativise l'importance des défauts des nouveaux locaux: de nombreux espaces verts sont disponibles à proximité de l'APEMS (colline du Languedoc, vallée de la Jeunesse), les enfants ne passent finalement qu'un nombre limité d'heures dans les locaux (contrairement à un CVE p.ex.)



et l'important est pour elle ce que les usagers amènent pour faire vivre le lieu. Les locaux de l'APEMS de Montriond sont aussi en sous-sol et cela ne semble pas poser problème. Elle demande aussi à clarifier l'étendue et la gravité du problème de pollution.

Karine Roch explique qu'elle s'est récemment entretenue avec David Payot et qu'elle a aussi entrepris des démarches pour se renseigner sur cette pollution des sols. Elle a déposé une interpellation urgente au Conseil communal, signée par des représentantes et représentants de 3 autres partis, qui sera discutée le 22 mars.

Nathalie Cheseaux remercie Karine Roch pour les démarches entreprises.

2) Nicolas Frémaux pensait proposer que les membres de la commission puissent visiter les différentes écoles de l'établissement pour se familiariser avec les enjeux environnementaux des différents sites (préaux, localisation des APEMS, accès, etc.). Il lui semble que ce projet pourrait s'intégrer dans la balade de Floriane Nikles abordée au point précédent, même s'il faudrait sans doute se limiter dans un premier temps à une sélection d'écoles. La proposition est approuvée et Floriane Nikles promet "plein de petits coins cachés" à découvrir.

3) Nathalie Cheseaux rappelle une proposition d'Emmanuel Laisné, à savoir d'inviter à une séance de la commission un représentant du service des écoles et du parascolaire. L'idée serait que cette personne puisse nous informer sur les différents projets du service en cours qui touchent à l'établissement. La proposition est acceptée.

## **7. Capsule pédagogique : film sur les sorties nature des classes de l'établissement**

Floriane Nikles présente sa capsule pédagogique, qui consiste en des balades thématiques données aux écoliers, sur le thème des histoires de la Cité et du quartier sous-gare. Ces balades ont été, dans une première phase, données à des classes de 1,2,3 et 4 P, puis 5 et 6 P. La balade de la Cité commence par découvrir les multiples traces du passé moyenâgeux de la ville et culmine avec la visite de la maquette du musée historique, qui ne manque pas de susciter l'émerveillement des élèves quand ils redécouvrent les rues qu'ils ont arpenté. La balade sous-gare quant à elle met en lumière la façon dont leur quartier s'est structuré plus récemment, autour de la gare, de la colline de Montriond et des axes principaux.

Dans une deuxième phase, une formation aux autres enseignants, consistant en une formation théorique et une balade pratique à la colline du Languedoc est prévue, en vue de l'intégration des balades au programme scolaire. Par ailleurs, les balades vont bientôt être ajoutées au catalogue officiel des activités de la ville.

Une vidéo a été réalisée, mais pour des raisons techniques, elle n'est pas diffusée lors de la séance. André Fivaz partage le lien vers la vidéo.

Dominique Barca demande si les balades sont ouvertes aux APEMS: ceux-ci sont souvent en recherche d'activités, en particulier pour le mercredi après-midi. Elle apprécierait le regard neuf que ce genre d'activité peut apporter. Floriane Nikles est ouverte à l'idée ("Viens quand tu veux"), d'autant



qu'un projet avec l'APEMS de Montoie a déjà été réalisé. De plus, son site internet propose plusieurs itinéraires.

## 8. Organisation des groupes de travail

Pour des raisons organisationnelles, la liste des membres n'a pas encore été diffusée, ce qui a empêché l'organisation des groupes de travail. À toutes fins utiles, Nathalie Cheseaux rappelle la composition des groupes:

Groupe de travail	Membres (responsable)
Alimentation à l'école	Elena Torriani, Emmanuel Laisné, Letizia Stasi
Discriminations	Anel Aubert, Karine Perrottet, Nathalie Cheseaux, Nicolas Gagliarde
Café parents/café pédagogique	Marie-Christine Richard, André Fivaz, Nicolas Gagliarde
Visibilité de la commission	Karine Roch, Anel Aubert, Nicolas Frémaux, Charlotte Gyger <sup>1</sup>

On convient que les responsables des différents groupes (en gras dans la table ci-dessus) organisent une première réunion dès que la liste des membres est partagée. Raphaëlle Deshayes souligne en outre que les projets des groupes ne sont pas obligés de durer toute la législature, et que les priorités peuvent changer.

De plus, on discute de l'opportunité de former un groupe de travail autour du thème "nature en ville" et des projets proposés par la ville et le SPADOM. Raphaëlle Deshayes propose de mener cette réflexion en lien avec la thématique des préaux, discutée lors de la séance du CEL. Il pourrait aussi être intéressant de s'entretenir avec Pauline Graff, qui est déléguée de l'établissement sur ce thème.

Diverses voix confirment l'intérêt du sujet. Marie-Christine Richard relève que le site de Floréal est privilégié avec le beau jardin entretenu par Mr Schmutz derrière les bâtiments. Mais André Fivaz relève que celui-ci risque bien un jour de devoir accueillir des portakabins pour accompagner la croissance démographique. Il serait donc opportun de le mettre en valeur, y compris auprès des autorités, pour mitiger ce risque. Dominique Barca et Letizia Stasi soulignent l'utilité de ce type de jardin pour faire des liens avec des thèmes comme l'alimentation des enfants.

1. S'est annoncée au secrétaire suppléant à la clôture de la séance.

Raphaëlle Deshayes propose de mettre le point nature et préaux à l'ordre du jour d'une prochaine séance où Mme de Kerchove et Pauline Graff, qui est déléguée durabilité pour l'établissement, seront invitées. Un groupe de travail sur ces sujets pourra être créé consécutivement.



## 9. Questions des membres : situation de violence à Floréal

Nicolas Frémaux rapporte une scène de "bataille" entre élèves de 6P sur les marches de Floréal, peu avant la sonnerie de 8h25, dont il a été témoin (de même que de nombreux enfants) à la fin 2021, sans intervention d'adultes. Il aimerait savoir 1) ce qui est mis en place dans le cadre scolaire sur ce sujet, et

2) s'il y a des "failles" dans ces moments de transitions, sur lesquelles nous pourrions réfléchir.

André Fivaz relève que cet événement n'est pas passé inaperçu et a aussi été rapporté le jour même par un parent d'élève. Une notice a été émise par la directrice et des mesures ont été prises: les élèves sont accueillis dans la cour par les enseignants et les élèves ont été sensibilisés à la question. La violence était un phénomène auquel Floréal échappait encore jusqu'à récemment (contrairement à d'autres écoles moins favorisées), mais ce n'est malheureusement plus le cas.

Tania Revaz rappelle qu'une situation similaire a été vécue à Montriond il y a quelques années, et que des mesures y ont été prises, comme l'accompagnement des élèves vers et hors des classes. Marie-Christine Richard rapporte qu'à Floréal, l'APEMS amène et vient chercher les enfants dans la cour pour cette raison. Dominique Barca note que c'est souvent la transition de 13h55 qui est problématique: il y a de l'énergie et des tensions qui peuvent parfois résulter en actes de violence si les enfants ne sont pas encadrés.

Tania Revaz demande si des campagnes de prévention ont été organisées. Floriane Nikles rappelle qu'il y a eu la campagne "le respect c'est la base" par la ville, et l'opération tricot et canto bello à Montriond, en 2018 s'est inscrit dans ce cadre.

André Fivaz amène la question des conseils des élèves, qui ont souvent traité cette thématique qui est amenée de manière récurrente par les élèves. La discussion s'oriente sur d'éventuels contacts entre la commission et des conseils d'élèves. Raphaëlle Deshayes note que la commission a plusieurs fois essayé de mettre cela sur pied, sans résultat.

Un problème immédiat est le fait que les conseils ont été mis en pause à cause du Covid et n'ont, pour la plupart, pas repris. Pour Floriane Nikles, la manière de procéder au moment où ceux-ci reprennent serait d'inviter les enseignants qui animent ces conseils à la commission. Ils pourraient ainsi prendre conscience de son existence et des thèmes qu'elle aborde. Cela permettrait d'établir des ponts et d'identifier des projets communs.



## 10. Divers et propositions individuelles

1) Raphaëlle Deshayes a des flyers pour une activité “après-midi jeux” au café de Montelly (activité lauréate du bureau lausannois des familles): comment peut-on faire en sorte de les faire distribuer en classe? André Fivaz fera une demande à la direction.

2) Floriane Nikles a récemment commencé à travailler avec des enfants de 1 et 2P, et a été surprise du rythme imposé aux enfants, en particulier ceux qui font des journées continues école-CVE. Elle aimerait réfléchir à un fonctionnement respectant les besoins de l'enfant. A la question d'André Fivaz sur les possibilités concrètes d'action, elle propose de signaler qu'on observe des signaux inquiétants. Il y a sans aucun doute des progrès dans le fonctionnement des structures d'accueil, mais la difficulté de concilier les vies de famille et professionnelles se ressent sur le terrain scolaire.

Nathalie Cheseaux clôt la séance à 21h57.

Lausanne, le 25 mars 2022 Nicolas Frémaux, secrétaire suppléant

place Chauderon 9  
case postale 5032  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 64 18  
SEPcet@lausanne.ch